A l'heure actuelle, d'après mes estimations, nous pourrions encore hausser le prix du pétrole au Canada d'un peu plus de \$2 le baril le 1^{er} juillet et demeurer quand même en deçà des prix aux États-Unis.

En fait, une hausse de \$2 porterait le prix canadien à 53 c. de plus le baril que le prix américain équivalent. En ce qui nous concerne, la moyenne de référence...

- M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question, qu'il la pose maintenant.
- M. Darling: Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre ayant précédemment déclaré qu'il pourrait augmenter «de plus de deux dollars» le prix du pétrole le ministre est-il maintenant prêt à se dédire ou le gouvernement songe-t-il à augmenter le prix du pétrole canadien au point de lui faire dépasser le prix américain?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne suis pas disposé à me dédire, mais il ne faut pas non plus me faire dire que nous songeons à augmenter notre prix à tel point qu'il dépasse le prix moyen ayant cours aux États-Unis.

- M. Darling: Le gouvernement est-il conscient des répercussions négatives qu'aurait cette décision sur notre position concurrentielle déjà disastreuse?
- M. Gillespie: Cette question me porte à croire que le député n'est pas très au courant des prix relatifs du pétrole américain livré à Chicago et du pétrole canadien livré à Toronto. S'il examinait les chiffres dont nous disposions au 1^{er} juillet de cette année financière et le dispositif d'indexation du régime américain, en tenant également compte du cours à la baisse du dollar canadien, il verrait qu'au 1^{er} juillet de l'année en cours, le pétrole américain coûtera deux dollars de plus que le pétrole canadien et que cet écart s'élargira vraisemblablement encore durant les mois à venir.
- M. Darling: Le ministre peut-il nous garantir formellement que les prix du pétrole canadien demeureront inférieurs aux prix américains dans un avenir prévisible?
- M. Gillespie: C'est l'une des questions que j'étudierai avec les ministres des provinces la semaine prochaine.

SABLES BITUMINEUX—LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX CONDITIONS ALBERTAINES DE PARTICIPATION À L'EXPLOITATION

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans une interview qu'il a accordée au Globe and Mail le 19 mars dernier, le ministre de l'Énergie de l'Alberta a posé les conditions de toute participation future de l'Alberta à l'exploitation des sables bitumineux. Ces trois conditions s'énonçaient ainsi: amélioration partielle de l'huile lourde en Alberta, suppression dans les plus brefs délais de la différence entre les prix canadiens et les prix internationaux et défalcation intégrale des redevances provinciales de l'impôt fédéral sur le revenu. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle est la réaction du gouvernement fédéral. Celui-ci juge-

Ouestions orales

t-il que le jeu en vaut la chandelle et sinon, quelles conditions trouve-t-il inacceptables?

• (1430)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il ne serait pas raisonnable de ma part d'engager des négociations publiques entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, à la veille d'entretiens que j'aurai à Ottawa avec mes homologues provinciaux, le 6 avril prochain.

- M. Crosbie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont les discussions fédérales-provinciales sur la mise en valeur des sables asphaltiques? J'aimerais savoir si le comité fédéral-provincial qui a été créé à cet effet a fait un compte rendu ou des recommandations au ministre au sujet de ce projet capital et quand il pourrait nous en donner des nouvelles.
- M. Gillespie: Tout ce que je puis dire, c'est que l'on ne piétine pas, monsieur l'Orateur. Les entretiens vont bon train. Je ne suis toutefois pas encore en mesure de dire exactement où ils mèneront mais j'ai bon espoir qu'ils s'avèrent fructueux.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DÉDUCTIBILITÉ DES FRAIS D'ÉTUDE D'UNE SECONDE LANGUE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme il est nécessaire de favoriser le dialogue entre les Fracophones et les Anglophones du Canada si l'on veut maintenir un climat de bonne entente et l'unité du pays, est-ce que le gouvernement envisage de déduire du revenu imposable les frais d'étude d'une seconde langue afin d'encourager cette excellente initiative? Sinon, quand se décidera-t-il à le faire?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir bien voulu me donner préavis de sa question. Je peux lui dire que c'est l'une des questions que le gouvernement a soumise aux responsables de la préparation du budget et sur laquelle ils se sont penchés.

LES FINANCES

LA DATE DU DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il donner des éclaircissements ou des détails sur la réponse qu'il m'a donnée la semaine dernière à propos du dépôt du compte rendu de la situation économique qu'effectue le gouvernement à ce moment-ci de l'année? Comme les dates du débat sur le budget ont été fixées, serait-il possible de déposer ce compte rendu pendant la tenue du débat?